

saies. Mais ces règlements ne font pas partie du Décalogue ni des commandements de Dieu. Ces règlements ont été faits par des hommes, et d'autres hommes sont en mesure de les changer, s'ils en prennent la décision.

Nous, du Ralliement créditiste, affirmons qu'on peut se passer de l'endettement public et se passer des taxes, sans pour cela renoncer aux développements et aux services publics, sans inflation et sans déflation, tout en assurant une répartition adéquate du pouvoir d'achat parmi les membres de la communauté. Pour cela, il y a une condition à remplir. Cette condition, c'est de modifier le fonctionnement du système financier.

Quelle est cette modification que nous proposons? Elle est fort simple et personne ne peut en contester la validité: faire de la finance le reflet réel des réalités physiques; faire de la finance une servante, non une maîtresse, faire de la finance un mécanisme qui obéisse et qui serve, au lieu d'un mécanisme qui dicte et qui entrave.

Voilà pourquoi, monsieur le président, j'ai eu l'honneur de proposer la motion qui a été lue avant le début de mes remarques et que je veux redire à ce moment:

Que, devant l'impuissance du gouvernement à combattre efficacement l'augmentation effarante du fardeau des dettes publiques, cette Chambre est d'avis que le secteur public de l'économie canadienne, comprenant le gouvernement fédéral, les provinces, les municipalités et les commissions scolaires soit financé par des prêts sans intérêt émanant directement de la Banque du Canada, remboursables au rythme de la dépréciation des biens créés.

Avant de conclure, monsieur le président, je voudrais rappeler que, justement, l'inflation que nous connaissons, la montée des taux d'intérêt, font peser encore plus lourdement sur les contribuables le fardeau des taxes et des dettes publiques, par suite des intérêts plus élevés que sont obligés de payer les gouvernements et les organisations à caractère public.

A ce sujet, qu'il me soit permis de rappeler ce que disait le Gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, dans le mémoire qu'il a présenté au comité des finances, du commerce et des questions économiques, le 3 juillet dernier. À la page 2749 du fascicule 55 du comité, on peut lire ce qui suit et je cite:

Au nombre des victimes d'une inflation prolongée, on compte les marchés des titres d'emprunt à long terme. Cela tient au fait que les investisseurs répugnent de plus en plus à engager leurs capitaux sous cette forme, même à des taux d'intérêt de plus en plus élevés. Les sociétés privées qui désirent se procurer des capitaux à long terme peuvent essayer de combattre cette tendance en offrant une participation à leur capital, souvent sous forme d'obligations convertibles. Cette option n'est pas accessible au secteur public—les gouvernements fédéral et provinciaux et les municipalités, ni ceux qui veulent acquérir une habitation, ni aux services

d'utilité publique qui appartiennent aux gouvernements, puisque la couverture de leurs besoins financiers doit s'effectuer sous forme d'obligations. C'est donc la formation du capital social qui subit ainsi le poids des effets nocifs de l'inflation sur le marché des capitaux à long terme.

Dans le témoignage qu'il rendait le 21 juin 1969, devant le comité de la banque et du crédit de la Chambre des représentants des États-Unis, lors d'audiences sur la hausse du *prime rate* par les banques, le gouverneur de l'État du Maryland, l'honorable Marvin Mandell, après avoir énuméré les besoins des villes, les besoins de l'éducation, les besoins de logements pour familles à revenu modique, les besoins de soins de santé, les besoins de prisons et de réhabilitation des criminels, les besoins de transport, les besoins de routes, la lutte contre la pollution, etc., affirma que le gouvernement du Maryland devait se résoudre à abandonner certains programmes dont aurait besoin la population.

Il fit état, à ce moment, d'un article du *Washington Post*, en date du 21 juin 1969, expliquant que plusieurs États et cités des États-Unis n'étaient plus capables de vendre leurs obligations et que certaines émissions lancées sur le marché avaient dû être annulées. Il cita, entre autres, l'exemple des villes de Pittsburgh et de Dallas, qui n'avaient reçu aucune offre pour des émissions d'obligations scolaires, tandis que l'État du Maryland avait contremandé une offre d'obligations de 59,8 millions de dollars.

Ces cas, monsieur le président, se présentent également au Canada, et c'est pour ces raisons que, par exemple, l'Union des maires et des municipalités propose la création d'une banque destinée à alimenter les obligations municipales.

On peut donc conclure légitimement que c'est le capital social, bref, les projets sociaux de tous les gouvernements qui sont mis au rancart, par suite de la pénurie de crédit et des taux élevés d'intérêt.

C'est pourquoi, monsieur le président, nous nous croyons justifiés de proposer que les crédits nécessaires aux projets publics du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des commissions scolaires, soient financés par des prêts sans intérêts consentis par la Banque du Canada.

• (3.20 p.m.)

[Traduction]

M. Max Saltsman (Waterloo): J'aimerais féliciter mes amis du Crédit social. Bien que je ne puisse appuyer leur motion je comprends leurs sentiments et c'est pourquoi je prends maintenant la parole pour discuter le système financier actuel. Dans un certain sens, leurs griefs sont très compréhensibles car quiconque, au cours des ans, a étudié nos